



# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :  
Règlement (CE) n° 1907/2006

Supersedes Date 19-05-2021

Date de révision 03-01-2023

Numéro de révision 2

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit AXE GEL CAN AIR FRESHENER - AFRICA

Codes produit 71054

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Désodorisant

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e)

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fournisseur

Energizer France SAS  
2 Rue Jacques Daguerre  
92500 Rueil-Malmaison  
France  
Tel: +44(0)8000353376  
ConsumerServiceEU@energizer.com

Importateur:  
Energizer SA  
Birmensdorferstrasse 24  
8902 Urdorf, Schweiz.  
Tel +41 44-577 51 78  
E-mail sales.switzerland@energizer.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 1-314-985-1511 Int'l: 1-800-526-4727 (9:00 AM-17:00 PM Lundi - Vendredi)

Portugal	Centro de informação antivenenos. Tel 800 250 250
Espagne	+34 91 562 04 20

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aquatique chronique	Catégorie 3 - (H412)
------------------------------	----------------------

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Mentions de danger**

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 - Contient Isocyclemone E, Coumarin, Geraniol, Methyl 2,4-dihydroxy-3,6-dimethylbenzoate, 3,7-dimethyloctan-3-ol, Linalool, Benzyl salicylate, mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one ; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1). Peut produire une réaction allergique.

**Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)**

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P501 - Éliminer le contenu/réceptacle selon les réglementations nationales.

**Étiquetage biocide**

Contient des conservateurs C(M)IT/MIT(3:1) et Bronopol pour prévenir la détérioration microbienne.

**2.3. Autres dangers**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB

**Informations relatives aux perturbateurs endocriniens**

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1 Substances**

Sans objet

**3.2 Mélanges**

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
Isocyclemone E 54464-57-2	0.5 - <1%	01-2119489989-04-00 00	259-174-3	Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410) Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1 (H317)	-	1	1
Methyl 2,4-dihydroxy-3,6-dimethylbenzoate 4707-47-5	0.025 - <0.25%	01-2120762759-36-00 00	225-193-0	Skin Sens. 1B (H317)	-	-	-
Linalool 78-70-6	0.025 - <0.25%	01-2119474016-42-00 00	201-134-4	Eye Irrit. 2 (H319) Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1B (H317)	-	-	-
Coumarin 91-64-5	0.025 - <0.25%	01-2119949300-45-00 00	202-086-7	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) Aquatic Chronic 2 (H411) Skin Sens. 1 (H317)	-	-	-
Allyl (3-méthylbutoxy)acetate 67634-00-8	0.025 - <0.25%	-	266-803-5	Acute Tox. 2 (H330) Acute Tox. 4 (H302) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	-	1	1

3,7-dimethyloctan-3-ol 78-69-3	0.025 - <0.25%	01-2119454788-21-00 00	201-133-9	Eye Irrit. 2 (H319) Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1B (H317)	-	-	-
Geraniol 106-24-1	0.025 - <0.25%	01-2119552430-49-00 00	203-377-1	Eye Dam. 1 (H318) Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1 (H317)	-	-	-
Benzyl salicylate 118-58-1	0.025 - <0.25%	01-2119969442-31-00 00	204-262-9	Aquatic Chronic 3 (H412) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1B (H317)	-	-	-
Sodium nitrate 7631-99-4	<0.025%	-	231-554-3	Eye Irrit. 2 (H319) Ox. Sol. 3 (H272)	-	-	-
mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2 H-isothiazol-3-one ; 2-méthyl-2H-isothia zol-3-one (3:1) 55965-84-9	<0.025%	-	611-341-5	Acute Tox. 2 (H310) Acute Tox. 2 (H330) Acute Tox. 3 (H301) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410) Eye Dam. 1 (H318) Skin Corr. 1C (H314) Skin Sens. 1A (H317)	Eye Irrit. 2 :: 0.06%≤C<0.6 % Skin Corr. 1C :: C≥0.6% Skin Irrit. 2 :: 0.06%≤C<0.6 % Skin Sens. 1A :: C≥0.0015% Eye Dam. 1 :: C≥0.6%	100	100

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

#### Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Linalool 78-70-6	2790	5610	-	-	-
Coumarin 91-64-5	293	293	0.5	-	-
Allyl (3-méthylbutoxy)acetate 67634-00-8	500	-	-	-	-
Geraniol 106-24-1	3600	-	-	-	-
Benzyl salicylate 118-58-1	2227	-	-	-	-
mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isot hiazol-3-one ; 2-méthyl-2H-isothiazol-3- one (3:1) 55965-84-9	53	87.12	-	0.5	-

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1$  % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

<b>Conseils généraux</b>	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
<b>Inhalation</b>	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de symptômes.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Consulter un médecin en cas de symptômes.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

<b>Symptômes</b>	Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation. Peut entraîner un inconfort gastro-intestinal en cas de consommation de grandes quantités.
------------------	---

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

<b>Note au médecin</b>	Traiter les symptômes.
------------------------	------------------------

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Agent chimique sec, CO <sub>2</sub> , eau pulvérisée ou mousse résistant à l'alcool. Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.
---------------------------------------	--

<b>Incendie majeur</b>	PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.
------------------------	---

<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.
---	---

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

<b>Dangers spécifiques dus au produit chimique</b>	Aucun(e) connu(e).
--	--------------------

<b>Produits de combustion dangereux</b>	La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.
---	---

**5.3. Conseils aux pompiers**

<b>Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.
--	---

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions individuelles** Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**Pour les secouristes** Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**Méthodes de nettoyage** Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Recouvrir tout déversement de liquide par du sable, de la terre et autres matières absorbantes non combustibles. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

**Prévention des dangers secondaires** Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres rubriques** Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser un équipement de protection individuelle. Voir la section 8 pour plus d'informations.

**Remarques générales en matière d'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Se laver soigneusement après toute manipulation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de conservation** Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver hors de la portée des enfants.

**Classe d'entreposage (TRGS 510)** LGK 11.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Mesures de gestion des risques (RMM)** Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### 8.1. Paramètres de contrôle

## Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Autriche	Belgique	Bulgarie	Croatie
mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one ; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) 55965-84-9	-	TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> Sh+	-	-	-
Nom chimique	Chypre	République tchèque	Danemark	Estonie	Finlande
Sodium nitrate 7631-99-4	-	TWA: 6.0 mg/m <sup>3</sup>	-	-	-
Nom chimique	France	Allemagne TRGS	Allemagne DFG	Grèce	Hongrie
Geraniol 106-24-1	-	-	skin sensitizer	-	-
mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one ; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) 55965-84-9	-	-	TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup> Peak: 0.4 mg/m <sup>3</sup>	-	-
Nom chimique	Suède		Suisse	Royaume-Uni	
mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one ; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) 55965-84-9	-		S+ TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup> STEL: 0.4 mg/m <sup>3</sup>	-	

## Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

## Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
Méthyl 2,4-dihydroxy-3,6-diméthylbenzoate 4707-47-5	-	2500 µg/cm <sup>2</sup> [5] [6]	-
Linalool 78-70-6	-	2.5 mg/kg bw/day [4] [6] 5 mg/kg bw/day [4] [7] 3 mg/cm <sup>2</sup> [5] [6] 3 mg/cm <sup>2</sup> [5] [7]	2.8 mg/m <sup>3</sup> [4] [6] 16.5 mg/m <sup>3</sup> [4] [7]
Coumarin 91-64-5	-	0.79 mg/kg bw/day [4] [6]	6.78 mg/m <sup>3</sup> [4] [6]
Allyl (3-méthylbutoxy)acétate 67634-00-8	-	1.4 mg/kg bw/day [4] [6]	4.93 mg/m <sup>3</sup> [4] [6]
3,7-diméthyl-3-octanol 78-69-3	-	3.16 mg/kg bw/day [4] [6] 190 µg/cm <sup>2</sup> [5] [6]	11.14 mg/m <sup>3</sup> [4] [6]
Geraniol 106-24-1	-	12.5 mg/kg bw/day [4] [6] 11800 µg/cm <sup>2</sup> [5] [6]	161.6 mg/m <sup>3</sup> [4] [6]
Benzyl salicylate 118-58-1	-	2.21 mg/kg bw/day [4] [6]	7.8 mg/m <sup>3</sup> [4] [6]
mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one ; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) 55965-84-9	-	-	0.02 mg/m <sup>3</sup> [5] [6] 0.04 mg/m <sup>3</sup> [5] [7]

[4] Effets systémiques sur la santé.

[5] Effets localisés sur la santé.

[6] À long terme.

[7] À court terme.

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
Methyl 2,4-dihydroxy-3,6-dimethylbenzoate 4707-47-5	-	1250 µg/cm <sup>2</sup> [5] [6]	-
Linalool 78-70-6	0.2 mg/kg bw/day [4] [6] 1.2 mg/kg bw/day [4] [7]	2.5 mg/kg bw/day [4] [6] 2.5 mg/kg bw/day [4] [7] 1.5 mg/cm <sup>2</sup> [5] [6] 1.5 mg/cm <sup>2</sup> [5] [7]	0.7 mg/m <sup>3</sup> [4] [6] 4.1 mg/m <sup>3</sup> [4] [7]
Coumarin 91-64-5	0.39 mg/kg bw/day [4] [6]	-	1.69 mg/m <sup>3</sup> [4] [6]
Allyl (3-methylbutoxy)acetate 67634-00-8	0.5 mg/kg bw/day [4] [6]	-	0.87 mg/m <sup>3</sup> [4] [6]
3,7-dimethyloctan-3-ol 78-69-3	1.58 mg/kg bw/day [4] [6]	190 µg/cm <sup>2</sup> [5] [6]	2.75 mg/m <sup>3</sup> [4] [6]
Geraniol 106-24-1	13.75 mg/kg bw/day [4] [6]	11800 µg/cm <sup>2</sup> [5] [6]	47.8 mg/m <sup>3</sup> [4] [6]
Benzyl salicylate 118-58-1	0.79 mg/kg bw/day [4] [6]	-	1.37 mg/m <sup>3</sup> [4] [6]
mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one ; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) 55965-84-9	0.09 mg/kg bw/day [4] [6] 0.11 mg/kg bw/day [4] [7]	-	0.02 mg/m <sup>3</sup> [5] [6] 0.04 mg/m <sup>3</sup> [5] [7]

[4] Effets systémiques sur la santé.

[5] Effets localisés sur la santé.

[6] À long terme.

[7] À court terme.

#### Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Nom chimique	Eau douce	Eau douce (libération intermittente)	Eau de mer	Eau de mer (libération intermittente)	Air
Methyl 2,4-dihydroxy-3,6-dimethyl benzoate 4707-47-5	3.3 µg/L	-	0.33 µg/L	-	-
Linalool 78-70-6	0.2 mg/L	2 mg/L	0.02 mg/L	-	-
Coumarin 91-64-5	19 µg/L	14.2 µg/L	1.9 µg/L	-	-
Allyl (3-methylbutoxy)acetate 67634-00-8	0.77 µg/L	7.7 µg/L	77 ng/L	0.77 µg/L	-
3,7-dimethyloctan-3-ol 78-69-3	0.0089 mg/L	0.089 mg/L	0.00089 mg/L	-	-
Geraniol 106-24-1	0.0108 mg/L	0.108 mg/L	0.00108 mg/L	-	-
Benzyl salicylate	0.00103 mg/L	0.0103 mg/L	0.000103 mg/L	-	-

Nom chimique	Eau douce	Eau douce (libération intermittente)	Eau de mer	Eau de mer (libération intermittente)	Air
118-58-1					
mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one ; 2-methyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) 55965-84-9	3.39 µg/L	3.39 µg/L	3.39 µg/L	3.39 µg/L	-

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Traitement des eaux usées	Terrestre	Chaîne alimentaire
Methyl 2,4-dihydroxy-3,6-dimethyl benzoate 4707-47-5	89 µg/kg sediment dw	8.9 µg/kg sediment dw	10 mg/L	16 µg/kg soil dw	-
Linalool 78-70-6	2.22 mg/kg sediment dw	0.222 mg/kg sediment dw	10 mg/L	0.327 mg/kg soil dw	7.8 mg/kg food
Coumarin 91-64-5	0.15 mg/kg sediment dw	0.015 mg/kg sediment dw	6.4 mg/L	0.018 mg/kg soil dw	30.7 mg/kg food
Allyl (3-methylbutoxy)acetate 67634-00-8	8.93 µg/kg sediment dw	0.893 µg/kg sediment dw	-	1.33 µg/kg soil dw	-
3,7-dimethyloctan-3-ol 78-69-3	0.0821 mg/kg sediment dw	0.00821 mg/kg sediment dw	450 mg/L	0.0112 mg/kg soil dw	-
Geraniol 106-24-1	0.115 mg/kg sediment dw	0.0115 mg/kg sediment dw	0.7 mg/L	0.0167 mg/kg soil dw	-
Benzyl salicylate 118-58-1	0.583 mg/kg sediment dw	0.0583 mg/kg sediment dw	10 mg/L	1.41 mg/kg soil dw	52.7 mg/kg food
Sodium nitrate 7631-99-4	-	-	18 mg/L	-	-
mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one ; 2-methyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) 55965-84-9	0.027 mg/kg sediment dw	0.027 mg/kg sediment dw	0.23 mg/L	0.01 mg/kg soil dw	-

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôles techniques

Rince-oeils. Douches. Systèmes de ventilation. Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle.

### Équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

En cas de risque de contact :. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.

#### Protection des mains

Porter des gants imperméables pour toute opération susceptible d'entraîner un contact prolongé ou répété avec la peau. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés.



<b>Protection de la peau et du corps</b>	Aucun équipement de protection spécifique exigé.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.
<b>Remarques générales en matière d'hygiène</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Se laver soigneusement après toute manipulation.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Solide
<b>Aspect</b>	Coloured gel
<b>Couleur</b>	Aucune information disponible
<b>Odeur</b>	Caractéristique
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune donnée disponible

<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques • Méthode</b>
<b>Point de fusion / point de congélation</b>		Aucune donnée disponible
<b>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition</b>		Aucune donnée disponible
<b>Inflammabilité</b>		Aucune donnée disponible
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		Aucune donnée disponible
<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>		Aucune donnée disponible
<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>		Aucune donnée disponible
<b>Point d'éclair</b>		Aucune donnée disponible
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>		Aucune donnée disponible
<b>Température de décomposition</b>		Aucune donnée disponible
<b>pH</b>		Aucune donnée disponible
<b>pH (en solution aqueuse)</b>		Aucune donnée disponible
<b>Viscosité cinématique</b>		Aucune donnée disponible
<b>Viscosité dynamique</b>		Aucune donnée disponible
<b>Hydrosolubilité</b>		Aucune donnée disponible
<b>Solubilité(s)</b>		Aucune donnée disponible
<b>Coefficient de partage</b>		Aucune donnée disponible
<b>Pression de vapeur</b>		Aucune donnée disponible
<b>Densité relative</b>		Aucune donnée disponible
<b>Masse volumique apparente</b>		Aucune donnée disponible
<b>Densité de liquide</b>		Aucune donnée disponible
<b>Densité de vapeur</b>		Aucune donnée disponible
<b>Caractéristiques des particules</b>		
<b>Granulométrie</b>		Aucune donnée disponible
<b>Distribution granulométrique</b>		Aucune donnée disponible

### **9.2. Autres informations**

#### **9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique**

Sans objet

**9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité**

Aucune information disponible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité****Réactivité** Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.**10.2. Stabilité chimique****Stabilité** Stable dans les conditions normales.**Données d'explosion****Sensibilité aux impacts  
mécaniques** Aucun(e).**Sensibilité aux décharges  
électrostatiques** Aucun(e).**10.3. Possibilité de réactions dangereuses****Possibilité de réactions  
dangereuses** Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.**10.4. Conditions à éviter****Conditions à éviter** Chaleur excessive.**10.5. Matières incompatibles****Matières incompatibles** Aucun(e) connu(e).**10.6. Produits de décomposition dangereux****Produits de décomposition  
dangereux** Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Informations sur les voies d'exposition probables****Informations sur le produit****Inhalation** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.**Contact oculaire** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.**Contact avec la peau** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.**Ingestion** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques****Symptômes** Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation. Peut entraîner un inconfort gastro-intestinal en cas de consommation de grandes quantités.**Toxicité aiguë**

**Mesures numériques de toxicité****Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH**

ETAmél (voie orale)	35,456.30 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	42,804.97 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	35,717.41 ppm
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard )	18.5900 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeurs)	175.227 mg/l

**Informations sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Methyl 2,4-dihydroxy-3,6-dimethylbenz oate	-	> 5000 mg/kg ( Rat )	-
Linalool	= 2790 mg/kg ( Rat )	= 5610 mg/kg ( Rabbit )	-
Coumarin	> 5000 mg/kg ( Rat )	= 293 mg/kg ( Rat )	-
Allyl (3-methylbutoxy)acetate	-	> 2000 mg/kg ( Rat )	= 0.5 mg/L ( Rat ) 4 h = 0.43 mg/L ( Rat ) 4 h
3,7-dimethyloctan-3-ol	> 5 g/kg ( Rat )	> 5000 mg/kg ( Rabbit )	-
Geraniol	= 3600 mg/kg ( Rat )	> 5 g/kg ( Rabbit )	-
Benzyl salicylate	= 2227 mg/kg ( Rat )	> 5000 mg/kg ( Rabbit )	-
Sodium nitrate	= 1267 mg/kg ( Rat )	-	-
mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol- 3-one ; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	= 53 mg/kg ( Rat )	= 87.12 mg/kg ( Rabbit )	-

**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Corrosion/irritation cutanée** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagenicité sur les cellules germinales** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**STOT - exposition unique** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**STOT - exposition répétée** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 11.2. Informations sur d'autres dangers

### 11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

**Propriétés perturbatrices endocriniennes** Aucune information disponible.

### 11.2.2. Autres informations

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

**Écotoxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Linalool	EC50: =88.3mg/L (96h, <i>Desmodesmus subspicatus</i> )	LC50: =27.8mg/L (96h, <i>Oncorhynchus mykiss</i> )	-	EC50: =20mg/L (48h, <i>Daphnia magna</i> )
3,7-dimethyloctan-3-ol	EC50: =19mg/L (72h, <i>Desmodesmus subspicatus</i> ) EC50: =2.7mg/L (96h, <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> ) EC50: =6.2mg/L (96h, <i>Desmodesmus subspicatus</i> )	LC50: =8.9mg/L (96h, <i>Danio rerio</i> )	-	EC50: =3mg/L (48h, <i>Daphnia magna</i> ) EC50: =320mg/L (48h, <i>Daphnia magna</i> ) EC50: =8.5mg/L (48h, <i>Daphnia magna</i> ) EC50: 4.78 - 8.87mg/L (48h, <i>Daphnia magna</i> ) LC50: =6.2mg/L (48h, <i>Daphnia magna</i> )
Geraniol	-	LC50: =22mg/L (96h, <i>Danio rerio</i> )	-	-
Benzyl salicylate	-	LC50: =1.03mg/L (96h, <i>Danio rerio</i> )	-	-
Sodium nitrate	-	LC50: =2000mg/L (96h, <i>Lepomis macrochirus</i> ) LC50: 994.4 - 1107mg/L (96h, <i>Oncorhynchus mykiss</i> )	-	-
mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one ; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	EC50: 0.11 - 0.16mg/L (72h, <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> ) EC50: 0.03 - 0.13mg/L (96h, <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> )	LC50: =1.6mg/L (96h, <i>Oncorhynchus mykiss</i> )	-	EC50: =4.71mg/L (48h, <i>Daphnia magna</i> ) EC50: 0.12 - 0.3mg/L (48h, <i>Daphnia magna</i> ) EC50: 0.71 - 0.99mg/L (48h, <i>Daphnia magna</i> )

**12.2. Persistance et dégradabilité**

**Persistance et dégradabilité** Aucune information disponible.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation****Bioaccumulation****Informations sur les composants**

Nom chimique	Coefficient de partage
Isocyclemone E	5.7
Methyl 2,4-dihydroxy-3,6-dimethylbenzoate	2.6
Linalool	2.9
Allyl (3-methylbutoxy)acetate	1.96
3,7-dimethyloctan-3-ol	3.3
Geraniol	2.6
Benzyl salicylate	4
Sodium nitrate	-3.8
mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one ; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	0.7

**12.4. Mobilité dans le sol**

**Mobilité dans le sol** Aucune information disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**Évaluation PBT et vPvB** Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Methyl 2,4-dihydroxy-3,6-dimethylbenzoate	La substance n'est pas PBT/vPvB
Linalool	La substance n'est pas PBT/vPvB
Coumarin	La substance n'est pas PBT/vPvB
Allyl (3-methylbutoxy)acetate	La substance n'est pas PBT/vPvB
3,7-dimethyloctan-3-ol	La substance n'est pas PBT/vPvB
Geraniol	La substance n'est pas PBT/vPvB
Benzyl salicylate	La substance n'est pas PBT/vPvB
Sodium nitrate	La substance n'est pas PBT/vPvB
mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one ; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	La substance n'est pas PBT/vPvB

**12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes**

**Propriétés perturbatrices endocriniennes** Aucune information disponible.

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser les récipients vides.

**Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC** D'après le Catalogue européen des déchets, les Codes de déchets ne sont pas spécifiques aux produits, mais aux applications. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### IATA

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)

### IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	Aucune information disponible

### RID

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)

### ADR

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations nationales****Allemagne**

**Classe de danger pour le milieu** légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1)  
**aquatique (WGK)**

**Union européenne**

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

**Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :**

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
Linalool - 78-70-6	75.	-
Geraniol - 106-24-1	75.	-
Benzyl salicylate - 118-58-1	75.	-
mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one ; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) - 55965-84-9	75.	-

**Polluants organiques persistants**

Sans objet

**Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**

Sans objet

**UE - Produits Phytopharmaceutiques (1107/2009/CE)**

Nom chimique	UE - Produits Phytopharmaceutiques (1107/2009/CE)
Geraniol - 106-24-1	Agent phytosanitaire

**Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR)**

Nom chimique	Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR)
Geraniol - 106-24-1	Type de produits 18 : Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes Type de produits 19 : Répulsifs et appâts
mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one ; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) - 55965-84-9	Type de produits 2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux Type de produits 4 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux Type de produits 6 : Protection des produits pendant le stockage Type de produits 11 : Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication Type de produits 12 : Produits anti-biofilm Type de produits 13 : Produits de protection des fluides de travail ou de coupe

**Inventaires internationaux**

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Texte intégral des mentions H citées dans la section 3**

H272 - Peut aggraver un incendie ; comburant

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H310 - Mortel par contact cutané

H311 - Toxique par contact cutané

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H330 - Mortel par inhalation

H331 - Toxique par inhalation

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

**Légende**

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

PBT: Persistent, Bioaccumulative, and Toxic (PBT) Chemicals

vPvB: Very Persistent and very Bioaccumulative (vPvB) Chemicals

**Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

TWA TWA (moyenne pondérée en temps)

STEL

STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale

\*

Désignation « Peau »

+ Sensibilisants

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul



STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

### Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)  
 Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_CER)  
 Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_API)  
 EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)  
 International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)  
 Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)  
 Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)  
 NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)  
 NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)  
 CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)  
 Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité  
 Organisation mondiale de la santé

**Supersedes Date** 19-05-2021

**Date de révision** 03-01-2023

**Numéro de révision** 2

**Informations supplémentaires** La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :  
 Ordonnance sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses  
 (Ordonnance sur les produits chimiques, OChim) du 5 juin 2015 (Tel que modifié)  
 Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020 modifiant l'annexe II du  
 règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant  
 l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les  
 restrictions applicables à ces substances (REACH)

### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**